Communiqué de presse

Grenoble, mercredi 20 novembre 2024

Congrès des maires : Grenoble Alpes Métropole obtient deux labels « Territoire Engagé Transition Ecologique » de l'ADEME récompensant ses politiques publiques environnementales

A l'occasion du congrès des maires qui se tient du 19 au 21 novembre 2024 à Paris, Christophe Ferrari, Président de Grenoble Alpes Métropole, s'est vu remettre deux labels récompensant les politiques climatiques et environnementales de la Métropole.

Le LABEL « CLIMAT AIR ÉNERGIE » - 5 étoiles, soit le meilleur score possible.

L'ADEME a salué l'engagement exemplaire de Grenoble Alpes Métropole, qui œuvre depuis près de 20 ans pour relever le défi du changement climatique et promouvoir une transition écologique et solidaire. **Avec un score de 87 %, Grenoble Alpes Métropole prend aujourd'hui la première place des métropoles françaises**. Elle obtient la première place sur 3 des 6 domaines évalués : planification territoriale, approvisionnement eau-énergie-assainissement, coopération-communication ; et la deuxième sur 2 domaines : mobilité et organisation interne.

« *Cette belle récompense et ce score de 1ère Métropole de France ne sont pas des fins en soi mais il est clair que cela vient nous encourager et nous pousser à continuer. Fin 2024, notre Métropole fait figure d'exemple, tant mieux parce que certains disent parfois qu'on prend du retard alors que c'est faux, la preuve* **»**. Christophe Ferrari, Président de Grenoble Alpes Métropole

La Commission a salué la progression importante de 13,7 % depuis la dernière labellisation de Grenoble Alpes Métropole. Elle a souligné le fait que la Métropole avait su développer une **vraie « culture » en matière de suivi et d'évaluation des politiques publiques climat-air-énergie. Elle a également mis en avant des réalisations exemplaires et inspirantes** tels que le déploiement des réseaux de chaleur, la production d'électricité renouvelable sur le patrimoine de la collectivité (équivalent à 63 % des consommations), son engagement en faveur du déploiement du photovoltaïque, le développement d'infrastructures cyclables, ou encore la mise en œuvre d'une convention citoyenne pour le climat.

Le LABEL « ÉCONOMIE CIRCULAIRE » - 3 étoiles

Depuis 2020, la Métropole est engagée dans un processus de labellisation Économie Circulaire et a reçu cette année **3 étoiles sur 5**, un niveau obtenu seulement par quatre autres collectivités (Toulouse, Poitiers, Amiens, Est Ensemble). **Ce label évalue les actions déployées autour de piliers clé, comme l'approvisionnement durable (achats responsables), l'écoconception, la consommation responsable, l'allongement de la durée d'usage et le recyclage.**

Contact presse : Randa Berbouche_06 82 85 02 08_randa.berbouche@grenoblealpesmetropole.fr